

Ecrit par le 20 avril 2026

La marque marseillaise JOTT reprise par le fonds d'investissement AMONISS



La success-story de JOTT (Just Over The Top) ne s'arrêtera pas. Après sa mise en redressement judiciaire en décembre 2025, le Tribunal des Activités Économiques de Marseille vient de choisir, parmi 4 candidats, le fonds d'investissement AMONISS pour reprendre la célèbre marque aux doudounes multicolores. Le tribunal marseillais a privilégié la solidité financière du repreneur et les garanties sociales apportées.

Le 27 mars dernier, les 4 candidats au rachat de l'entreprise JOTT avait défendu leur projet respectif devant le Tribunal des Activités Économiques de Marseille. Parmi eux, un consortium porté par les salariés de l'entreprise et un des fondateurs de la marque, Nicolas Gourdikian. Baptisé Mars, ce projet qui jouait la carte de l'ancrage local faisait figure de favori. Mais le fonds d'investissement qui soutenait

Ecrit par le 20 avril 2026

ce projet est apparu pour le tribunal comme d'avantage motivé par une opération financière qu'industrielle.

La partie française de la société compte aujourd'hui 183 salariés

De son côté AMONISS a fait une proposition financière de rachat supérieure et s'est engagée à procéder à aucun licenciement sous 24 mois. La partie française de la société compte aujourd'hui 183 salariés. Une trentaine de personnes seront reclassées dans d'autres sociétés du groupe AMONISS. Ce dernier est aujourd'hui propriétaire des marques Chevignon, Pimkie, Kindy, Christine Laure, Le pape... Dirigé par Salih HALASSi et basé à Villeneuve-d'Asq dans le Nord, AMONISS a réalisé, en 2025, un chiffre d'affaires de 214 M€ et compte 1 100 collaborateurs.

L'habillement est un secteur qui connaît d'importantes difficultés : baisse des ventes, concurrence de la fast-fashion, des ventes en ligne, du développement de la seconde main. De nombreuses enseignes ont fermé ces derniers mois et JOTT connaissait des difficultés depuis 4 ans.